



Visa conjoint francais AU CONSULAT DE FRANCE A ALGER

Par **ABADIE_old**, le **16/04/2007** à **13:23**

JE SUIS FRANCAIS D'ORIGINE ALGERIENNE ,JE ME SUIS MARIE AVEC UNE ALGERIENNE rnNOUS AVONS DEJA OBTENU LA TRANSCRIPTION DE NOTRE MARIAGE AINSI QUE LE LIVRET DE FAMILLE.rnrnpar la suite nous avons demander un visa de conjoint francais aupres du consulat de france a alger depuis le 05/02/2007.rnrnA ce jour je n'ai recu aucune reponse . EST-CE NORMAL?rnsavez vous quels sont les delais pour obtenir un visa conjoint francais?rnrnL'absence de reponse du consulat ne vaut-il pas un non implicite de la part du consulat de france a alger et si cela etait le cas . QUELS SONT MES RECOURS AFIN QUE MON EOUSE PUISSE ME REJOINDRE rnrnrnJE VOUS REMERCIE BEAUCOUP CAR JE DESEPERE